

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Galilée - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Galilée - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (20954)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Galilée - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (20954)	Jury par défaut	Tous les candidats	15		

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les enseignements communs	Notes en Français et Anglais	Important
	Résultats dans les enseignements scientifiques	Notes en Maths (Voie techn. et prof. + Gén. si la spécialité est suivie); Notes en Sc. Phys. (Voie techn. et prof. + Générale si la spécialité est suivie) et enseignements technologiques (voie Techn. et prof.) Notes en Sciences de l'ingénieur (si spécialité suivie en voie générale)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à réussir dans la formation demandée.	Fiche avenir, appréciations des bulletins scolaires.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir, implication, concentration en classe et assiduité	Fiche avenir & appréciations des bulletins scolaires.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel	Projet de formation motivé, Bulletins scolaires	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centre d'intérêt	Expériences professionnelles et/ou stage, CV	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a réparti en 3 sous-commissions les dossiers à étudier :

Candidats préparant ou ayant obtenu un baccalauréat technologique,

Candidats préparant ou ayant obtenu un baccalauréat professionnel,

Candidats préparant ou ayant obtenu un baccalauréat différent des 2 précédemment cités

Prenant appui sur les critères d'examen définis et publiés sur PARCOURSUP, chaque sous-commission a étudié et établi une liste de candidatures retenues (les candidats retenus sont placés en recherche de contrat d'apprentissage).

Seront retenus définitivement les candidats ayant produit une promesse d'embauche et ce, dans les limites de la capacité d'accueil de la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'examen des bulletins scolaires est un élément déterminant lors de l'examen des vœux.

Une attention toute particulière est également portée à la lettre de motivation et au CV, qui doivent mettre en valeur les compétences liées à la formation.

Il est également conseillé de commencer tôt la recherche d'une entreprise d'accueil.

Signature :

Bernard POIGT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Galilée